Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 66 (1954-1957)

Heft: 293

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1956 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Extrait des Procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Séance du mercredi 27 juin 1956, à 20 h. 30.

Auditoire de Géologie.

Présidence : M. Daniel Aubert, président.

Cette séance est organisée en commun avec la Société vaudoise d'Entomologie.

Communications scientifiques.

Robert Woodtli. — L'origine des venues aurifères aux Mines de Kilo (Congo belge) (avec projections). (Voir ce Bulletin, p. 321.)

Claude Besuchet.— Le parasitisme des Rhipiphoridés (avec projections). (Voir ce Bulletin, p. 341.)

Séance du mercredi 31 octobre 1956, à 20 h. 30.

Auditoire de Physiologie

Présidence : M. Daniel Aubert, président.

Décès. — M. Gustave Swoboda, ancien secrétaire général de l'Organisation Météorologique Internationale qui eut son siège pendant plusieurs années à Lausanne, est décédé le 4 septembre à Genève; il avait été admis en 1940.

Candidature. — M. Henri Décombaz, maître-relieur à Lutry, fils de notre ancien membre le Dr Henri Décombaz, est présenté par MM. Ernest Décombaz et Walter Fisch.

Le Président remercie le Professeur Fleisch d'avoir organisé cette séance dans son Institut, et lui donne la parole.

Tour à tour, MM. **Fleisch, P. Haab, Cl. Perret** et **J.-J. Pitteloud** exposent le sujet : *Le métabolisme et les échanges gazeux*, qui fait le thème de la séance et nous est présenté encore sous forme de film et démonstration d'appareils.

La séance du mercredi 14 novembre 1956 est supprimée à cause de la conférence académique du Prof. Jean Lugeon : La prévision du temps, qui a lieu le même soir.

Séance du mercredi 28 novembre 1956, à 20 h. 30.

Auditoire XVI

Présidence : M. Daniel Aubert, président.

Le procès-verbal de la séance du 31 octobre est adopté.

Admission. — M. Henri Décombaz, présenté à la dernière séance. Candidatures. — MM. Claude Agassiz, ingénieur forestier, à Lausanne, présenté par Mlle Meylan et M. D. Aubert; Cyril Aubert, li-66-293

cencié ès sc., à Zurich, présenté par MM. D. Aubert et Altherr; Gérard Favez, médecin à la Clinique Sylvana, présenté par MM. S. Aubert et Nicod; James Gachet, directeur du Studio-Ecole international de dessin, à Lausanne, présenté par MM. D. Aubert et Secrétan; Rodolphe Kutter, chimiste à Lausanne, présenté par MM. Fauconnet et Goldstein; Jacques Mathyer-Etter, chef de travaux à l'Institut de Police scientifique à Lausanne, présenté par MM. Bischoff et Goldstein; Raymond Monney, fonctionnaire aux CFF, à Lausanne, présenté par MM. D. Aubert et Altherr.

M. Florian Cosandey prend alors la présidence de la séance, consacrée à la Commission Vaudoise pour la Protection de la Nature. Sous le titre général :

« Où en est la protection de la nature dans le canton de Vaud »

MM. Jean Vauthier, Pierre Boven, Charles Chessex et H.-Robert Von der Mühll font le point de la situation actuelle : dispositions prises par les Autorités vaudoises pour la protection des rives de nos lacs et d'un certain nombre de sites; moyens juridiques établis par des arrêtés fédéraux et cantonaux; création de la Ligue Vaudoise pour la Protection de la Nature en 1956; activités du Heimatschutz qui renforcent souvent celles du Naturschutz.

M. Cosandey, qui a lui-même exposé ce qu'a fait la Commission cette année, remercie les orateurs et lève la séance.

Assemblée générale du mercredi 12 décembre 1956, à 16 h. Auditoire XV

Présidence : M. Daniel Aubert, président.

Le procès-verbal de la séance du 28 novembre est adopté.

Admissions. — Les candidats présentés à la dernière séance sont admis : MM. Claude Agassiz, Cyril Aubert, Gérard Favez, James Gachet, Rodolphe Kutter, Jacques Mathyer et Raymond Monney.

Sont admis par l'Assemblée générale : MM. Paul Brunner, lic. ès sc., à Lausanne, présenté par MM. D. Aubert et Mermod ; Gérald Collet, étudiant à Lausanne, présenté par MM. Cosandey et Pilet ; André Meylan, étudiant, à Orbe, présenté par MM. Pilet et Villaret ; Jean Turnheer, monteur mécanicien à Lausanne, présenté par MM. D. Aubert et Haenny.

1. M. Aubert donne lecture du

Rapport du Comité pour l'année 1956.

Membres. — Le bilan de l'effectif de la Société solde par un excédent de 16, imputable, d'une part, au petit nombre de décès et de démissions, d'autre part, au nombre inusité d'admissions. Nous y voyons le résultat d'une campagne de propagande : des circulaires et des formules d'admission ont été adressées à un certain nombre de personnes susceptibles de s'intéresser à notre Société, ainsi qu'à des étudiants, soit par l'intermédiaire de leurs professeurs, soit directement. Tous n'ont pas répondu, loin de là; mais le résultat de

cette campagne est positif et nous avons lieu d'espérer qu'elle portera encore des fruits l'année prochaine.

Membres :	d'honneur	12		Membres : urbains	181
	ém éri tes	7	- -3	forains	125
	à vie	32	$-\!\!-2$	étudiants	19
	corporatifs	22	-2	exonérés	15
	ordinaires	355	+13	en congé	15
		428	+1 6	Total	355

Décès : Auguste Déglon, professeur secondaire
Gabrielle Montet, entomologiste
Louis Michaud, professeur à la Faculté de Médecine
Gustave Swoboda, ancien secrétaire général de l'OMI
Hans Hess, professeur à l'Université de Nuremberg,
membre d'honneur

Démissions: MM. Pierre Berger, Jean-Pierre Jan, Pierre Koetschet, Jean-Pierre Diserens, fixé à l'étranger; Mlle Jane Wavre. — Librairie de l'Université, Socal S. A., membres corporatifs.

Admissions: MM. Claude Agassiz, ingénieur forestier; Cyril Aubert, licencié ès sciences; Fausto Bonetti, mécanicien; Mlle Marlyse Brenzikofer, étudiante en sciences; MM. Paul Brunner, licencié ès sciences; Gérald Collet, étudiant en sciences; Henri Décombaz, maître relieur; Jacques Durand, physicien; Edouard Dutoit, ingénieur; Henri Eberhard, maître à l'Ecole des Métiers; Gérard Favez, médecin; Jean-Claude Fricker; James Gachet, directeur du Studio-Ecole de dessin; André Gardiol, professeur secondaire; Rodolphe Kutter, chimiste; Norbert Lovis, médecin-dentiste; Jacques Mathyer, chef de travaux; Mlle Marguerite Mercanton, étudiante en sciences; MM. André Meylan, étudiant en sciences; Claude Meylan, instituteur; Raymond Monney, fonctionnaire CFF; Jean-Paul Passello, professeur secondaire; Jean-Daniel Piguet, licencié ès sciences; Jean Rochat, ingénieur-chimiste; Walter Stilli, apprenti jardinier; Jean Turnheer, monteur mécanicien.

MM. Jean-Pierre Vernet (reçu en 1955) et Cyrille Anatra (reçu en 1933) sont devenus membres à vie.

La Société a nommé membre d'honneur M. Paul Fallot, professeur à la Sorbonne; membres émérites: MM. Charles Chessex, président de la CVPN; Ignace Mariétan, président de la Murithienne; Samuel May, professeur émérite.

Séances. — La séance prévue pour le 30 mai a dû être supprimée en raison des quatre conférences du Cours d'information qui sont venues s'ajouter aux trois séances de ce mois. Celle du 14 novembre a coïncidé avec la conférence académique de M. Lugeon. En revanche une séance supplémentaire a eu lieu le 1er février.

Six séances ont été consacrées à des conférences : M. Jean-G. Baer, professeur à Neuchâtel, nous a fait le récit de son voyage d'étude au Groenland, accompagné d'un film en couleurs. M. Krebs, chargé de cours à l'EPF, a attiré de nombreux géologues en relatant

les méthodes de la photogéologie. Le 8 février, c'était le tour de M. Georges Bouvier, vétérinaire cantonal, d'entretenir la Société des maladies du gibier, tandis que M. André Renaud exposait à l'assemblée générale de mars des problèmes de Glaciologie et Hydrologie. La séance du 31 octobre eut lieu à l'Institut de Physiologie, où un nombreux public suivit avec intérêt un exposé, avec films et démonstrations, de M. Fleisch et de ses collaborateurs, sur le Métabolisme et ses échanges gazeux. Enfin l'assemblée générale de ce jour sera suivie d'une conférence sur la nature des substances cancérigènes contenues dans le tabac, que nous présentera le Dr Jacques Bonnet, du Centre anticancéreux romand.

La séance du 28 novembre, consacrée comme de coutume à la protection de la nature, a pris cette année la forme d'une mise au point du problème suivant : Où en est la protection de la nature dans le canton de Vaud ? Des exposés ont été faits par MM. Cosandey, Boven, Chessex, Vautier et Von der Mühll, président de la section vaudoise du Heimatschutz.

Les autres séances ont été réservées à des communications qui se répartissent comme suit : Géologie 3, Entomologie 3, Limnologie 3, Botanique 2, Astronomie 2, Chimie 1, Physique 1, Glaciologie 1, Protection de la nature 1.

L'assemblée générale d'été s'est tenue le 17 juin au Plan de l'Etallaz, dans le massif de la Gumfluh au Pays d'Enhaut. Organisée et dirigée par M. Niggli, inspecteur forestier, elle a réuni un nombre inusité de participants, attirés sans doute par la beauté et la solitude du site. La pluie étant survenue au début de la séance, celle-ci se poursuivit dans la cuisine du chalet. On y entendit trois communications qui ne manquèrent pas d'intéresser les auditeurs. M. Niggli parla de la Réserve de la Pierreuse; M. Badoux, de la géologie de la Gumfluh et M. Villaret, de sa flore. L'hospitalité des gardes-forestiers, le cadre rustique du chalet et le feu de son foyer, sans oublier le vin d'honneur offert par la Municipalité de Château-d'Oex, finirent par créer une allégresse générale inaccoutumée dans nos séances. C'est problablement ce qui incita les plus courageux à franchir, malgré le temps exécrable, le Pas de la Dame d'où ils rejoignirent, trempés mais contents, le gros de la société à l'Etivaz.

Conférences àcadémiques. — Deux conférences académiques ont été organisées en collaboration avec la Société Académique Vaudoise, en 1956. Le 28 janvier, M. Charles Haenny parlait des Rayons cosmiques, et le 14 novembre, M. Jean Lugeon de la Prévision du temps. Toutes deux ont été suivies de réception, la première dans les salons de Mme P.-Th. Dufour, la seconde à la salle des professeurs de l'ancienne Académie.

Cours d'information. — Le sujet « Bienfaits et méfaits des radiations sur l'organisme » attira un nombreux public qui, à quatre reprises, remplit le grand auditoire de Rumine. Nous attribuons ce succès au fait que pour la première fois ces cours ont eu lieu le soir et à l'autorité des conférenciers qui se succédèrent sur l'estrade,

MM. Haenny, R. Matthey, Joyet et Lerch, auxquels nous réitérons nos remerciements.

Publications. — Deux Bulletins, les numéros 291 et 292, et autant de Mémoires, les numéros 70 et 71, ont paru au cours de l'année. Le Bulletin 293 est à l'impression ainsi que le Mémoire 72. Mlle Meylan est toujours l'artisan de ces publications qui constituent l'activité essentielle de la Société. En fait, elle est seule à s'en occuper et son travail n'est pas facile en raison de la surcharge des imprimeries, des exigences de la publicité et de celles du fisc qui nous obligent à publier les Mémoires en suppléments des Bulletins. Sa tâche serait allégée si tous les auteurs lui livraient leur manuscrit dans les délais prévus. Les membres du Comité sont à la tâche pendant quatre ans, le président pendant deux ans au maximum. Voilà plus de vingt-sept années que Mlle Meylan accomplit la sienne. Son labeur intelligent mérite une gratitude infinie. Qu'elle veuille bien en trouver ici l'expression. Ces remerciements s'adressent aussi à Mlle Bouët, dont l'activité attentive allège considérablement la tâche du président, ainsi qu'à M. Pierre-André Mercier qui continue à s'occuper de la publicité avec beaucoup de dévouement.

Bibliothèque. — Les remarques énoncées l'an dernier à pareille époque restent valables. Elles concernent l'importance de nos échanges qui s'élèvent à plus de 700 périodiques, comprenant environ 3000 livraisons par année. Elles soulignent aussi la charge intolérable que représente pour nos finances le montant des abonnements, soit environ 1500 francs.

Ces publications acquises d'une façon ou de l'autre constituent une richesse trop souvent ignorée. Aussi, à notre demande, le directeur de la BCU a-t-il chargé l'un de ses employés d'en dresser le catalogue, destiné aux Laboratoires universitaires et aux usagers de la Bibliothèque qui désireraient le posséder. Nous espérons que ce travail portera ses fruits et que ce sera le point de départ d'une nouvelle répartition des abonnements, plus favorable à notre caisse.

Finances et cotisations. — De généreux donateurs ont ajouté à leurs cotisations réglementaires un supplément s'élevant au total à 569 fr. 65. Nous leur exprimons nos sentiments de profonde reconnaissance. Leurs libéralités, hélas, n'ont pas suffi à rétablir la situation financière de la Société. Il y a trois ans à peine, ses comptes bouclaient encore par un bénéfice, les publications ayant été peu abondantes. En 1955, le volume du Bulletin et des Mémoires ayant augmenté, le déficit s'est élevé à 987 fr. Le budget de 1956 prévoyait également un déficit de 1450 fr. Or, en raison de l'augmentation des frais d'impression et du prix du papier, coïncidant avec la parution de deux mémoires particulièrement coûteux, les publications de cette année exigeront une dépense d'environ 8000 fr., contre 6000 prévus au budget, d'où un déficit probable de 3000 fr.

Nous nous trouvons donc dans une situation difficile. Quand la Société est féconde, ses finances se détériorent et son activité doit être freinée. Au contraire dans les périodes de moindre activité, la

caisse se porte bien. Le problème est rendu plus aigu encore par le fait que nos conditions de publication sont moins favorables que celles d'autres périodiques, surtout à l'égard des thèses. Aussi ne faut-il pas s'étonner que des travaux de valeur et d'intérêt local nous échappent et trouvent place ailleurs, voire à l'étranger.

Si l'on veut éviter une réduction de nos publications, avec toutes les conséquences d'une telle mesure, il faut donc trouver de nouvelles ressources, augmenter les recettes actuelles ou encore envisager de modifier le montant des cotisations.

Les mesures proposées par le Comité vous seront présentées tout à l'heure.

Comité. — Le Comité s'est réuni à cinq reprises. Ses délibérations ont été empreintes de la bonne volonté et de la sérénité qui caractérisent les mœurs de la SVSN.

Mesdames et Messieurs,

Après deux ans d'activité le président sortant de charge est en mesure de poser le diagnostic de la Société.

La nôtre bénéficie d'une longue histoire et de solides traditions. Elle a tenu une grande place dans le développement scientifique du canton. Cela lui vaut l'attachement des fidèles et le respect des autres. Personne ne voudrait faire de la peine à cette dame âgée, si honorable; aussi ne lui refuse-t-on pas, ou rarement, un secours annuel de 12 francs, ni les bonnes paroles d'une conférence ou d'une communication.

La SVSN n'est-elle rien d'autre que cela, une tradition? Non. Elle a encore une âme; elle possède un reste de vigueur qui se manifeste dans la richesse de ses publications; un regain de jeunesse l'anime parfois, lors de certaines séances. Mais qu'elle montre des signes de vieillissement, on ne peut le nier. Il faut même le dire, pour essayer d'y porter remède.

La précarité de sa situation financière n'est pas sans remède. Ce n'est pas le plus grave de ses maux.

La crise d'effectif paraît plus sérieuse. Le nombre des membres est pratiquement stationnaire, alors que la science pure et appliquée occupe toujours plus de monde. La Société ne groupe pas tous les scientifiques du canton, comme c'était le cas autrefois. Les jeunes, en particulier, y sont rares. Sur 105 étudiants immatriculés à la Faculté des Sciences, le semestre passé, trois font partie de la SVSN.

Un autre mal est la fréquentation trop souvent insuffisante des séances. Alors que les conférences réunissent encore des auditoires satisfaisants, certaines séances consacrées à des communications attirent moins de dix personnes, en comptant les orateurs, la secrétaire et le président. Les jeunes, les étudiants y assistent rarement et la presse n'en publie plus régulièrement le compte rendu.

Diverses sociétés scientifiques, groupant spécialistes et amateurs, ont vu le jour. Des groupes régionaux d'études scientifiques sont en voie de formation. Ce mouvement décentralisateur n'est pas un

mal en soi. Toutefois, il entraîne nécessairement une certaine dispersion qui va à l'encontre de nos intérêts.

Bref, nous vivons dans un monde en évolution rapide du fait d'une spécialisation et d'une technicité toujours plus accentuées, des surcharges professionnelles et des sollicitations qui nous assaillent.

La SVSN ne devrait-elle pas tenter de s'adapter à ces conditions actuelles, essayer de modifier son activité en fonction des nouvelles circonstances sociales et scientifiques? Sinon, ne risque-t-elle pas de se trouver dépassée par les événements, petite société archaïque dans un monde de spécialistes et de techniciens?

Ce problème n'a pas échappé à l'attention du Comité et, selon la meilleure tradition parlementaire, il a pris l'initiative de nommer une Commission chargée d'étudier l'éventualité d'une réforme structurale de la SVSN. Cette Commission, composée de MM. Fauconnet, Rivier, Guénin et de moi-même, a tenu plusieurs séances au cours desquelles les aspects du problème ont été examinés. Elle est en train de rédiger, non sans labeur, un rapport destiné au Comité et, si celui-ci le juge bon, à une future assemblée générale.

Toutefois de trop grands espoirs sur les effets d'une telle rétorme seraient illusoires. Quelle que soit sa structure, la valeur d'une société n'est que la somme des contributions personnelles de ses membres. Il s'agit seulement de mettre au point le système qui donnerait à ces efforts individuels le maximum d'efficacité.

D. AUBERT.

2. M. Jean Regamey présente le

Rapport de la Commission de gestion pour 1956.

La Commission de gestion s'est réunie, avec le Comité, le 7 décembre, pour entendre le rapport présidentiel, « contrôler la gestion et faire l'inspection de la bibliothèque » ainsi que le veut l'article 11 du Règlement.

La Commission se réjouit de la grande activité manifestée par la Société, en 1956. Le nombre des membres a augmenté, les communications scientifiques et surtout les conférences furent nombreuses, le cours d'information sur les Radiations a eu un succès considérable et encourageant. La fréquentation des séances laisse cependant quelquefois à désirer, surtout celles qui ne comprennent que des communications scientifiques. Peut-être que ces séances devraient avoir lieu, comme autrefois, dans la salle Tissot, plus petite et plus sympathique qu'un grand auditoire.

La Commission désire attirer spécialement l'attention de l'Assemblée sur trois problèmes qui ont beaucoup préoccupé le Comité et qui doivent faire l'objet d'une discussion.

La *Bibliothèque*, tout d'abord, constitue une grande richesse mais aussi une lourde charge pour la Société; de plus, elle n'est pas toujours bien exploitée du fait que nos périodiques sont remis, année après année, à la Bibliothèque cantonale où ils sont difficiles à consulter et peu utilisés.

Ces difficultés ne sont pas nouvelles; une précédente Commission écrivait : « Il faut en rechercher la cause principale dans l'absence du catalogue des ouvrages et publications scientifiques qui aurait dû être élaboré dès longtemps par la Bibliothèque cantonale ».

Cette phrase, sous la signature de MM. Linder, Lugeon et Faes, est empruntée à notre *Bulletin* de 1920. Les prochaines Commissions de gestion n'auront probablement plus à s'occuper de cette question parce qu'un employé de la Bibliothèque cantonale est chargé maintenant d'établir ce catalogue.

Secondement, notre *Bulletin* est toujours plus difficile à exploiter. Le prix du papier, les frais d'impression, de port, les sommes à payer par les auteurs de travaux scientifiques augmentent sans cesse tandis que la publicité, la vente des numéros sont toujours plus difficiles. Ces problèmes sont complexes et ne peuvent pas être résolus au cours d'une seule discussion; il faut recueillir des renseignements, des avis de spécialistes; c'est pourquoi la Commission de gestion vous propose de nommer une Commission spéciale qui sera chargée d'étudier systématiquement ce mal et de proposer des remèdes.

Troisièmement, la situation financière de la Société est mauvaise; elle est grave et la question de l'augmentation de la cotisation ou d'un prélèvement sur le capital inaliénable s'est posée sérieusement. Là aussi, il faut que l'Assemblée prenne conscience de ces difficultés et désigne une autre Commission pour étudier des solutions nouvelles.

Pour terminer, la Commission de gestion remercie le Comité, Mlle Meylan, rédactrice du *Bulletin*, et Mlle Bouët, secrétaire, pour le travail considérable qu'ils ont fourni au cours de l'année et pour le courage qu'ils ont eu d'aborder des difficultés qui sont grandes.

Lausanne, le 13 décembre 1956.

Signé: J. REGAMEY, CH. HAENNY, H. BADOUX,

Le président ouvre la discussion sur ces deux rapports, en particulier sur la création d'une Commission du *Bulletin*, pour laquelle il propose les noms de Mlle Meylan, MM. P.-A. Mercier, Plumez et le futur président de la Société. L'Assemblée adopte les rapports et approuve les suggestions faites.

3. Budget. — M. Fisch, trésorier, présente le projet de budget pour 1957.

RECETTES	BUDGET	1957 DE	EPENSES
Intérêts et redevances Cotisations		Frais généraux Fr Traitements	1800.— 2300.—
Publicité	850	Fonds de Rumine (abn.)	1500.—
Divers	950	Conférences	450.
Déficit	850.—	Impress. (Bull. et Mém.)	6000.—
	Fr. 12050.—	Fr.	12050.—

Le président demande à l'Assemblée de se prononcer sur ce budget et sur différentes mesures susceptibles d'améliorer la situation financière de la Société: revoir la question des frais incombant au Secrétariat commun; — réduire les frais d'abonnement en demandant une participation à la Bibliothèque cantonale ou, à défaut, en renonçant à certaines souscriptions; — augmenter la publicité dans le Bulletin; — tenter auprès du Fonds National pour la recherche scientifique une demande de subvention; — élever le tarif des cotisations, celle des étudiants exceptée.

Un moyen, purement comptable, de faciliter les opérations de trésorerie, serait de ramener le capital inaliénable, sinon à son taux initial de 75.000 francs, au moins en dessous de son montant actuel de 93 000 francs, ce qui augmenterait le **c**apital disponible.

L'assemblée adopte le projet de budget ainsi que certaines des mesures qui lui sont proposées : une Commission sera chargée d'étudier la situation financière et les moyens de l'améliorer, et fera rapport à l'assemblée générale de mars 1957; le versement de membre à vie est porté de 150 à 300 francs; les tarifs de cotisations seront fixés après un nouvel examen que fera le prochain Comité; enfin le capital inaliénable est ramené à 85 000 francs.

- 4. L'horaire des séances de 1957 est accepté, avec les seize séances habituelles, dont trois assemblées générales.
- 5. Nomination du Comité. M. Daniel Aubert, se retirant après deux années de fructueuse présidence, le siège vacant est donné à Mme Alice Schnorf. Le Comité de 1957 comprendra : M. le Dr Camille Mermod, président; M. Dominique Rivier, vice-président; membres : Mme Schnorf, MM. Edmond Altherr et Walter Fisch.

Nomination de la Commission de gestion. — MM. Charles Haenny et Jean Regamey ont terminé leur mandat; ils sont remplacés par MM. Daniel Aubert et François Cherix, qui collaboreront avec M. Héli Badoux.

6. M. Charles Chessex présente le

Rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1956.

L'événement marquant de l'année qui vient de s'écouler fut sans contredit la création, suscitée par notre Commission, d'une Ligue Vaudoise pour la Protection de la Nature. Le besoin d'un tel organisme, destiné à établir un contact entre les membres de la Ligue Suisse et notre Commission, comme aussi de donner plus de poids à nos interventions et à nos revendications, se faisait vivement sentir depuis un certain temps déjà. Une quarantaine de nos délégués, auxquels s'étaient joints quelques invités, se réunirent dans le courant de novembre 1955 et nommèrent un comité d'organisation, chargé de préparer un projet de statuts et de convoquer une assemblée constitutive. En même temps, nous lancions une campagne en vue d'obtenir des fonds pour le départ de la nouvelle organisation.

Si cette campagne eut un résultat plutôt décevant, il n'en demeure pas moins que la Ligue fut tout de même créée.

L'assemblée constitutive, réunic au Buffet de la Gare, salle des XXII Cantons, le 4 février 1956, discuta puis accepta le projet de statuts présenté par le comité d'organisation et nomma un comité. La seconde partie de la séance fut consacrée à la présentation d'un document illustré d'après un texte de notre délégué Olivier Paccaud, instituteur à Nyon, « La Nature et nous ».

Le comité de la Ligue, formé de MM. Edmond Altherr, Denis Burnand, Olivier Paccaud, André Pulfer, Edouard Rieben et Jean-Pierre Ribaut, sous la présidence du soussigné, tint au cours de l'année plusieurs séances, dans lesquelles furent discutés et mis au point un certain nombre de problèmes relatifs avant tout à l'organisation de l'association.

Mis au courant par M. Erico Nicola de ses projets concernant la sauvegarde des rives de nos lacs, le comité prit contact avec lui et l'invita à assister à une de ses séances. Les grandes lignes du projet, qui envisage une participation active de la jeunesse, furent établies à cette occasion.

Deux excursions furent organisées pour les membres de la Ligue. La première, qui eut lieu en mai, avec pour objectif le vallon du Nozon, réunit une trentaine de participants. Par contre, c'est treize personnes seulement qui prirent part à la seconde, placée au début d'octobre, et comprenant une visite des forêts de la ville de Lausanne, sous la conduite de M. Jacques Barbey, inspecteur forestier. C'est là un résultat qui n'est guère encourageant. Le comité de la Ligue se rend compte que cette dernière ne peut remplir son rôle efficacement que si elle compte un très grand nombre de membres. Ce n'est en effet que si elle peut se targuer de représenter une importante fraction de la population de notre canton qu'il lui pera possible de faire entendre sa voix et d'obtenir des résultats positifs.

Constatant au début de l'été que le nombre de nos membres ne s'accroissait guère et plafonnait autour de 300, nous décidâmes de lancer une offensive de propagande. C'est dans ce but que fut rédigé un manifeste, illustré d'un excellent cliché aimablement prêté par l'Office du Tourisme du canton de Vaud, qui put être envoyé, grâce à l'obligeance du comité de la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, que nous remercions ici, à tous les membres de cette Ligue habitant notre canton, soit à 2500 personnes environ. Le résultat de cette action fut que le nombre de nos membres passa de quelque 300 à un peu plus de 600; il continue à s'accroître à un rythme ralenti. Nous ne désespérons pas d'arriver à un résultat meilleur encore, mais sans nous faire trop d'illusions, et parfaitement conscients qu'il nous faudra pour arriver à notre but une dose énorme de persévérance et de très gros efforts.

* * *

Le contrat de servitude consacrant l'existence de la réserve du Grand Marais, près de Bex, et qui lie cette commune à la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, a été signé dans le courant de l'été.

Le projet de réserve au marais des Monneaux est toujours au point mort, la commune de Ballens ayant décidé de ne pas donner son accord sans que celle de Mollens en fasse autant. Espérons que rien ne viendra troubler la quiétude de ces lieux ayant que la possibilité d'agir nous soit donnée.

A Leysin, le comité de la Ligue Suisse s'est vu dans l'obligation de dénoncer le contrat de servitude qui liait la Ligue avec la commune au sujet de la réserve scolaire-d'Aï. Ce n'est pas sans de vifs regrets que nous voyons disparaître cette réserve, à laquelle nous avions de bonnes raisons de tenir et qui était riche de belles promesses.

Nous avons abordé l'étude de divers projets: protection de la région de l'embouchure de l'Aubonne, sauvegarde d'un point de vue sur la route entre Concise et Vaumarcus et d'un intéressant étang à Luins. Nous sommes intervenus auprès du Service cantonal des Eaux pour le respect de la roselière de Dorigny, utilisée comme place de décharge, et avons fait opposition au projet de téléphérique Pillon - Scex Rouge.

Mais le plus grand de nos soucis fut et reste la savegarde de la région comprise entre Villeneuve, Noville et le Rhône. Le plan d'a-ménagement établi par le Service des Bâtiments de l'Etat, mis à l'enquête au printemps dernier, suscita comme on pouvait s'y attendre de très vives oppositions. Au cours d'une séance tenue à Villeneuve le 28 mai, une délégation du Conseil d'Etat donna aux représentants des deux parties l'occasion d'exposer leur point de vue. Nous fîmes à cette occasion un gros effort pour chercher à convaincre nos Conseillers de la nécessité et de l'urgence de sauvegarder ce site unique. Aucune décision n'est encore intervenue à ce jour et le problème reste pendant.

Le Comité d'Initiative et de Développement de Bex-les-Bains a mis à l'étude un intéressant projet tendant à créer une réserve intégrale dans le vallon de Nant, au-dessus des Plans. Ce projet, s'il venait à être réalisé, constituerait une juste compensation à la perte de notre réserve d'Aï. Aussi formons-nous des vœux pour sa réussite.

Nous avons pris une part active à l'Assemblée générale d'été de la Société vaudoise des Sciences naturelles, à l'occasion de laquelle notre délégué M. R. Niggli, inspecteur forestier à Château-d'Oex, a présenté une communication sur la réserve de la Pierreuse.

Sollicités par le Comité de la Ligue Suisse, nous avons établi une liste de réserves ou de lieux à sauvegarder d'importance nationale. Cette liste, établie par les soins de M. Villaret, comprend les sites suivants :

- 1) la plaine du Rhône entre Villeneuve et l'embouchure du Rhône, spécialement la zone littorale ;
- 2) Le vallon du Nozon (de St-Loup à la cascade du Dard) et les buxaies de La Sarraz (entre Ferreyres et La Sarraz) ;

- 3) le vallon de Nant, au-dessus des Plans;
- 4) la région d'Anzeindaz, également dans les Alpes de Bex;
- 5) la rive sud-ouest du lac de Neuchâtel, entre Yverdon et La Sauge (en collaboration avec la Commission fribourgeoise);
- 6) la région du Vanil Noir (Réserve de flore : Brenleire, Folliéran, Morteys, Vanil Noir, Paray, Bimis) (également en collaboration avec la Commission fribourgeoise) ;
- 7) la Pierreuse, en dessus de Château-d'Oex (déjà district franc cantonal) ;
 - 8) le Bois de Chênes, sur Coinsins ;
- 9) Les Grands Bois, près de Buchillon (rive gauche de l'Aubonne et littoral du lac), sauver ce qui peut encore être sauvé! (en collaboration avec la section vaudoise du Heimatschutz).

En matière de propagande, nous n'avons à inscrire à notre actif, outre ce qui a été fait en vue de la création de la Ligue Vaudoise pour la Protection de la Nature, que les deux séances habituelles, soit celles que nous donnons à la Société vaudoise des Sciences naturelles et la leçon offerte aux élèves de l'Ecole Normale. La première, qui a eu lieu le 28 novembre, fut consacrée à un coup d'œil sur la protection de la nature dans le canton de Vaud, mis au point par M. le Professeur Cosandey, avec la collaboration de MM. Boven, Vautier, du Département des Travaux publics, von der Mübll, président du Heimatschutz, et du soussigné. Pour la leçon donnée aux élèves de l'Ecole Normale, le 21 décembre, nous avons choisi le document tiré du texte de M. Paccaud : La Nature et nous.

Il serait certes désirable que ce côté de notre activité, désormais partagé avec la Ligue Vaudoise pour la Protection de la Nature, puisse s'étendre et se développer. Mais il ne suffit pas pour cela que nous mettions à la disposition des intéressés du matériel et des conférenciers! Il faut encore qu'on nous sollicite et qu'il se trouve dans le canton des personnes d'initiative pour préparer et organiser des réunions.

Les comptes de la Commission s'établissent comme suit :

Actif:

	/														
En «	caisse	au	3:	1.X	II.1	195	5			ī.				Fr.	128.45
Subs	side L	SP	N											»	100.—
Tota	ıl													Fr.	228.45
1	Passif	:													
Tim	bres						¥					•		Fr.	30.05
Papi	ier à	lett	res											>>	47.—
															83.50
															10.—
Tota	ıl								•					Fr.	170.55
S	Solde	act	if:											Fr.	57.90
En e	dépôt	à	la	BC	V			*		•		•		Fr.	176.55
														N. P. C.	

La Commission Vaudoise pour la Protection de la Nature se compose de MM. Jacques de Beaumont, professeur, conservateur du Musée zoologique cantonal; Pierre Boven, ancien procureur général; Florian Cosandey, professeur à l'Université; Charles Massy, chef du Service cantonal des Forêts, Chasse et Pêche; Jean-Louis Nicod, professeur à l'Université; René Stucky, professeur à l'Ecole Normale; Pierre Villaret, conservateur de l'Herbier cantonal, secrétaire; Charles Chessex, médecin-dentiste, président.

Charles Chessex, Président de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature.

Conférence

Dr **Jacques Bonnet**, du Centre anticancéreux romand. — Sur la nature des substances cancérigènes contenues dans la fumée du tabac (avec projections).

Le Dr Neukomm souligne la valeur des recherches et des résultats présentés par M. Bonnet qui a accompli un travail considérable.

Notices nécrologiques.

Hans Hess (2.2.1864—8.6.1940)

C'est avec un regrettable retard imputable à la dernière guerre mondiale que nous avons appris la mort de Hans Hess, membre d'honneur de notre Société depuis de 24.6.1911.

Hans Hess, né et décédé à Nüremberg, avait fait ses études de physicien à Munich et obtenu le grade de Dr Phil. à l'Université d'Erlangen. A côté d'une carrière professorale dans l'enseignement technique, il consacra tout son temps libre à l'étude des glaciers autrichiens. Ses travaux portèrent plus particulièrement sur la physique glaciaire et les forages qu'il effectua à l'Hintereisferner, accompagnés de mesures des températures internes du glacier, lui valurent la plus grande estime de ses confrères étrangers.

Outre ses publications savantes, fort nombreuses, Hans Hess a donné aussi d'importants articles de glaciologie dans diverses encyclopédies, tel le « Handbuch der Physik » de Müller-Pouillet (11. Aufl. 1930). Son traité « Die Gletscher », paru en 1904, constitue à la fois un précis utile au géographe comme au physicien et un exposé critique remarquablement clair des diverses théories du mécanisme glaciaire. Cette œuvre maîtresse assurera longtemps encore la mémoire du grand glaciologue que fut Hans Hess.

A. Rd.

Auguste Déglon.

Le 16 février 1956 mourait à Lausanne Auguste Déglon, ancien professeur de sciences à l'Ecole de Commerce. C'était un de nos membres les plus fidèles, qui ne manquait pas une séance lorsque sa santé le lui permettait encore. Après des études à l'Université de Lausanne, il enseigna les sciences au collège d'Yverdon et, pendant son séjour d'une dizaine d'années dans le nord du canton, prépara une thèse sur la flore paludéenne de cette région. En 1921, il fut nommé à l'Ecole de Commerce où il termina sa carrière. Cet homme modeste, actif et curieux de toute connaissance, avait été admis dans notre Société en 1909.

Louis Michaud (1880-1956).

De père bourguignon et de mère polonaise, né à Berne, le docteur Louis Michaud y a reçu sa première formation médicale. Il fit quelques stages à Genève, pour s'illustrer ensuite en Allemagne, où il devint finalement professeur adjoint de clinique médicale. Appelé en 1913 par la Faculté de médecine de Lausanne, il dirigea le service de médecine interne et forma comme professeur de clinique médicale de nombreuses volées de médecins.

Qu'ils en aient conscience ou non, les étudiants qui ont subi ou accepté sa discipline ont gardé l'empreinte du maître. Formé à l'école germanique, il savait imposer une méthode précise dans le travail. Sa mémoire peu commune ajoutait encore à son érudition très vaste pour mettre rapidement en déroute le contradicteur démuni de preuves. Il était d'abord rude et je ne l'ai jamais approché sans crainte, ou plutôt sans respect mêlé de crainte; mais il suffisait de le voir auprès des malades pour deviner chez lui une très grande sensibilité et un très grand amour pour son prochain.

Le docteur Louis Michaud a eu la joie de voir s'édifier sous sa direction la nouvelle clinique médicale, nommée habituellement Hôpital Nestlé, ordonnée, claire et confortable, qu'il a dirigée de façon magistrale jusqu'au jour de sa retraite. J'aurais voulu le voir jouir encore longtemps de cette retraite si consciencieusement gagnée.

Le docteur Louis Michaud a été membre de la Société vaudoise des Sciences naturelles dès 1922, jusqu'à sa mort survenue le 8 juillet 1956. Il a ainsi honoré notre Société de sa fidélité pendant trente-cinq années; cependant, trop peu de ses membres savent que c'est à des hommes de la qualité du professeur Michaud que le laboratoire doit d'avoir trouvé une place en vue au sein de la clinique médicale. Cela n'a, certes, pas été sans surmonter de nombreux obstacles et tous nous lui devons reconnaissance : non seulement les gens de science, mais les malades qui sont secourus plus efficacement et les médecins qui peuvent établir diagnostic et traitement avec une sécurité accrue.

Gabrielle Montet.

Le 5 février 1956 est décédée, à Vevey, Mlle Gabrielle Montet, qui s'était retirée à St-Légier après avoir passé une grande partie de sa vie à Berne. Ancienne élève des professeurs Blanc et Murisier, auprès desquels elle soutint, en 1915, une thèse sur les Rotateurs du Léman, elle occupa pendant de longues années un poste au Muséum d'Histoire naturelle de Berne, assumant en outre la fonction de bibliothécaire de la Société entomologique suisse. Elle avait été reçue dans la SVSN en 1915.

Gustave Swoboda.

Le Dr Gustave Swoboda, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, est décédé à Genève le 4 août 1956. Il était né en 1893, à Prague, où il fit ses études et occupa ensuite le poste de chef de service des prévisions à l'Institut météorologique, tout en enseignant la météorologie et la climatologie au Collège technique. Ses nombreux travaux de météorologie synoptique et son intérêt pour la météorologie théorique le firent connaître au delà des frontières de son pays. Aussi fut-il appelé en 1938 à occuper le poste de chef du Secrétariat de l'Organisation météorologique internationale dont le siège, primitivement en Hollande, fut transféré à Lausanne. C'est ainsi que Swoboda entra en relation avec les milieux scientifiques lausannois et fit partie de notre Société.

Dans ces importantes fonctions, il déploya une activité extrêmement féconde, qui consista à maintenir la cohésion de l'Organisation pendant la guerre mondiale, puis à préparer et finalement à réaliser, en 1950, sa transformation en une Organisation météorologique mondiale, dont les membres étaient dès lors les Etats eux-mêmes, tandis que l'organisation précédente ne groupait que les services météorologiques nationaux. Grâce à sa courtoisie et à son activité intelligente, cette délicate opération put se réaliser dans le minimum de temps.

Les qualités du défunt ont été exprimées dans les termes suivants par le Dr Reichelderfer lors du 2º congrès de l'OMM : « Le Dr Swoboda a réellement mérité notre admiration et notre reconnaissance la plus profonde pour son dévouement envers l'organisation et sa loyauté envers ses objectifs et ses fonctionnaires ».